



RETURN BIDS TO : - RETOURNER LES SOUMISSION À:

Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada
See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein and/or attached hereto, the goods and/or services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à : l'Agence du revenu du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Bidder's Legal Name and Address - (ensure the Bidder's complete legal name is properly set out)
Raison sociale et adresse du Soumissionnaire - (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)

Blank lines for bidder information

Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder - Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Name /Nom

Title/Titre

Signature

Date (yyyy-mm-dd)/(aaaa-mm-jj)

( )

Telephone No. - No de téléphone

( )

Fax No. - No de télécopieur

E-mail address - Adresse de courriel

AMENDMENT TO REQUEST FOR PROPOSAL / MODIFICATION DE DEMANDE DE PROPOSITION

Form with fields: Title - Sujet, Solicitation No. - No de l'invitation, Amendment No. - N° modif., Solicitation closes - L'invitation prend fin, Contracting Authority - Autorité contractante, Telephone No. - No de téléphone, Fax No. - No de télécopieur, Destination - Destination



## MODIFICATION n° 001 À LA DEMANDE DE PROPOSITION

La modification à cette demande de proposition est émise aux fins suivantes :

1. Répondre aux questions suivantes soumises durant la période de soumissions, conformément à la DDP.

### 1. QUESTIONS ET REPONSES

**Q1:** Sur la page 6 à la Section 1.2 – Sommaire, il y a une référence à « ... son nouveau système est conçu correctement pour déterminer les organismes et les comptes qui ont abusé des systèmes de la taxe sur la valeur ajoutée, de la taxe sur les produits et services et de la taxe de vente harmonisée (TVA/TPS/TVH) du gouvernement... » Des informations supplémentaires peuvent-elles être fournies concernant ce nouveau système?

**R1:** Au cours des dernières années, l'Agence du revenu du Canada a connu une augmentation du nombre de demandes présentées par des groupes et des particuliers pour d'importants remboursements injustifiés au titre de la TPS/TVH par l'utilisation d'entreprises fictives. Bien que la plupart des Canadiens respectent la loi et payent leurs impôts, certains groupes et particuliers utilisent des stratagèmes pour obtenir des remboursements de la TPS/TVH auxquels ils n'ont pas droit.

L'activité d'inobservation volontaire est un enjeu global croissant. À l'instar d'autres pays dans le monde, le Canada cherche des moyens de rendre l'observation plus facile et l'inobservation plus difficile. D'autres investissements dans la technologie de l'information et les activités de vérification permettront de relever plus efficacement les remboursements injustifiés au titre de la TPS/TVH et d'en empêcher le paiement.

Le budget de 2016 a accordé des fonds pour élaborer une solution avancée et des processus opérationnels connexes qui permettront de déterminer divers stratagèmes dans la population des inscrits à la TPS/TVH et d'en dresser le profil afin de mieux déceler les cas d'inobservation volontaire pour empêcher le paiement de remboursements injustifiés. Cette technologie de pointe révolutionnera la détection des processus actuellement employés

**Q2:** Quels logiciels d'analyse des liens (disponibles sur le marché ou ouverts), plateformes technologiques, règles opérationnelles et logiciels d'analyse avancée sont utilisés pour générer et afficher les cotes de risque du réseau aujourd'hui?

**R2:** Nous utilisons des applications de l'infrastructure informatique d'affaires électroniques sur Linux et des plateformes de l'ordinateur central.

À l'heure actuelle, l'Agence accorde des licences pour des logiciels comme SAS, Oracle, SAP et IBM, entre autres. Les composantes provenant de ces fournisseurs, tout comme les composantes conçues à l'interne, sont utilisées pour élaborer cette nouvelle solution.

**Q3:** Pouvez-vous fournir des détails sur l'exactitude du système actuel?

**R3:** Pas en ce moment.

**Q4:** Est-ce que l'Agence permettrait au répondant d'utiliser les logiciels sous licence existants pour appuyer une partie du travail effectué dans le cadre du projet?

**R4:** Sous réserve des restrictions de licence actuelles, les répondants pourraient utiliser tous les outils logiciels disponibles au sein de l'Agence. En outre, l'Agence offre l'utilisation d'un environnement autonome qui permettra au répondant d'utiliser les logiciels ouverts ou sous licence à leur disposition qui ne peuvent pas être utilisés dans les réseaux de l'Agence.

**Q5:** Est-ce que l'Agence va modifier l'évaluation des réponses afin de permettre de coter l'exactitude de la cotation du réseau (pourcentage par rapport aux événements connus antérieurs), en plus du nombre de règles et d'algorithmes sous-jacents?

**R5:** Non, nous ne ferons pas de modifications.

**TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT SANS CHANGEMENT.**